

# **FORMATION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES ELUS DU CSE**

**RENOUVELLEMENT DU CSE ET DE LA CSSCT  
ENTREPRISE DE - 300 SALARIES**

Estelle LONGATTE

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Mettre à jour ses connaissances sur l'évolution récente de la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)**
- **Renforcer ses capacités d'analyse des risques professionnels**
- **Etre en mesure de donner son avis sur le DUERP**
- **Exercer efficacement son rôle et ses attributions en matière SSCT**

## Objectifs pédagogiques

- Retour d'expérience, échanges entre les élus, difficultés rencontrées au cours du mandat
- Analyser le mandat passé afin d'améliorer le fonctionnement du CSE et de la CSSCT
- Perfectionner ses connaissances des missions du CSE et de la CSSCT
- Améliorer sa maîtrise des différentes méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations dangereuses, des accidents et incidents
- Être capable d'utiliser les outils d'aide à disposition pour l'accomplissement des missions en matière SSCT

## Public concerné

- Être élu du CSE ou de la CSSCT pour un renouvellement de mandat
- Elus d'une entreprise de 11 à moins de 300 salariés

## Prérequis

Renouvellement de mandat

## MODALITES :

**Durée** : 21 heures / 3 jours

Groupe de 12 participants maximum

**Type** : Présentiel – Distanciel selon les recommandations de la Dreets

**Moyens pédagogiques** : Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation à l'activité de l'entreprise ; exercices pratiques adaptés, mise en situation, ludo-pédagogie, Quiz ou QCM, vidéo ; présentation d'aides et d'outils numériques ; échanges et débats sur les pratiques professionnelles.

Les stagiaires auront la faculté de télécharger les supports de formation (documents, exercices, diaporama) via un lien Drive à l'issue de la formation.

Un QCM de positionnement sera réalisé au début de la formation.

**Validation des acquis** : Evaluation des compétences, mises en situation, contrôle continu.

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

**Profil de l'intervenant** : Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Formatrice agréée par la Dreets Occitanie dans une thématique santé, sécurité au travail

Lieu de formation  
Sur site client

Taux de réussite  
100 %

Taux de  
satisfaction  
94,5 %

# **TARIF**

## **Tarif en intra-entreprise**

Vous souhaitez réaliser cette formation dans votre entreprise ?

N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir un devis sur mesure !

Nous consulter  
TVA non applicable  
Art 293B du CGI

## **Tarif en inter-entreprise**

**650 € TTC**

TVA non applicable  
Art 293B du CGI

Prix par stagiaire pour 3 jours  
Entre 3 à 12 participants

# PROGRAMME

## Partie 1

- Rôle et missions des élus
- La législation
  - Dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de SSCT
  - Les terminologies
    - Le droit de retrait ; le droit d'alerte ; la faute inexcusable
    - Les différentes infractions au code Pénal et code du Travail
- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité ; les obligations du salarié
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- Les affichages obligatoires
- La loi santé dont
  - Le harcèlement sexuel / le harcèlement moral
  - Le risque de désinsertion professionnelle
  - La convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

# PROGRAMME

## Partie 2

- Les acteurs internes et externes
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Construire une démarche de prévention
  - Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
    - L'évaluation des risques professionnels
    - Préparation de l'évaluation des risques professionnels
      - Les risques dont les risques psycho-sociaux
    - Le contenu du DUERP - Le PAPRIPACT
    - Les conditions de consultation et de conservation du DUERP
  - La sinistralité de l'entreprise

# PROGRAMME

## Partie 3

- Visite sécurité sur site afin de relever les dangers ou les situations dangereuses qui seront travaillés
  - Les inspections et visites de sécurité en matière SSCT
- Les plans d'actions mis en place
- Les documents de sécurité
- Les accidents de travail / accidents de trajet / maladies professionnelles
  - Les maladies professionnelles
    - Les troubles musculosquelettiques - TMS
    - Les risques psycho-sociaux - RPS
  - L'importance de la faute inexcusable dans la réparation des préjudices pour la victime et les conséquences sur l'entreprise/employeur
- Les formations
  - Les formations sécurité

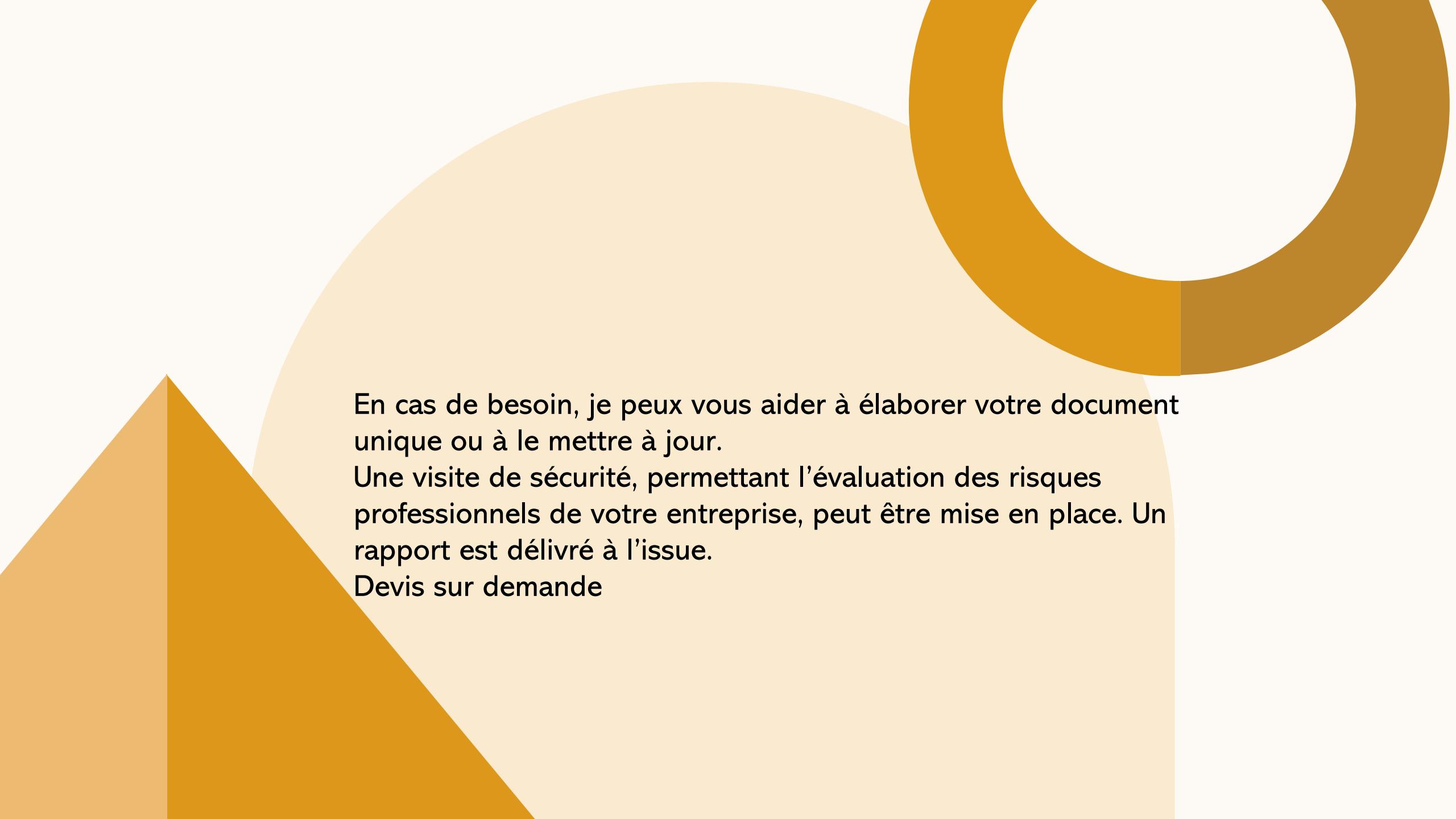
# PROGRAMME

## Partie 4

- L'analyse des accidents et incidents (dossier réalisé par les stagiaires)
- Les différentes méthodes
  - Fiche PRAP – ITAMaMi – ISHIKAWA - L'arbre des causes
  - L'enquête

## Partie 5

- Approfondissement des missions de la CSSCT
  - Rappel des rôles et prérogatives du CSE / CSSCT.
- Retour d'expérience & échanges
  - Analyse de situations rencontrées dans l'entreprise
  - Echange et débat entre les stagiaires pour partager les bonnes pratiques.
- Le CSE et la CSSCT en tant qu'acteurs de la prévention
  - Comment faire la promotion de la prévention
  - Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
  - Maîtrise sa communication, savoir argumenter
  - Quels sont les leviers et/ou les aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention



En cas de besoin, je peux vous aider à élaborer votre document unique ou à le mettre à jour.

Une visite de sécurité, permettant l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise, peut être mise en place. Un rapport est délivré à l'issue.

Devis sur demande

# TOUS ACTEURS DE LA PREVENTION

**Estelle LONGATTE**

Organisme de formation JL Formations

**contact@jlf-prevention.fr**

 **0616552554**

Siret : 90891287600012

NDA : 76110186111